



HAL
open science

LE CONTROLE SOCIAL DES VOTES : REPROCHES DES PROCHES ET REPROBATION PUBLIQUE

Alexis Ferrand

► **To cite this version:**

Alexis Ferrand. LE CONTROLE SOCIAL DES VOTES : REPROCHES DES PROCHES ET REPROBATION PUBLIQUE. 2016. halshs-01224200v2

HAL Id: halshs-01224200

<https://shs.hal.science/halshs-01224200v2>

Preprint submitted on 24 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE CONTROLE SOCIAL DES VOTES : REPROCHES DES PROCHES ET REPROBATION PUBLIQUE

(Version 2 : 2016)

Alexis Ferrand

Professeur émérite en sociologie

Univ. Lille, CNRS, UMR 8019 - CLERSE - Centre Lillois d'Études et de
Recherches sociologiques et Économiques, F-59000 Lille, France

Alexis.ferrand@univ-lille1.fr

Résumé : Nous examinons l'hypothèse que les opinions et les votes pourraient, en interaction avec d'autres processus, dépendre du contrôle social qui s'exerce sur les acteurs. Une analyse secondaire de l'enquête du CEVIPOF suivant les présidentielles de 2012 permet de montrer comment les enquêtés perçoivent d'une part le contrôle des proches et d'autre part la réprobation publique. Celui-ci paraît beaucoup plus prégnant que celle-là, car percevoir une réprobation publique n'empêche pas de voter pour la personne « souvent montrée du doigt ». Ce défi est massif chez les partisans de Marine Le Pen et très fréquent chez les sarkozistes. La perception d'une réprobation concerne principalement des enquêtés affichant des options anti-immigrés, et globalement très droitière.

On montre que, selon différentes structures relationnelles, le contrôle des proches peut répondre à des finalités variées et on suppose qu'il est exercé en échangeant des ressources contre le vote.

Mots clefs : France, vote, contrôle social, réseau personnel, réprobation publique, échange social.

Abstract : We consider as an hypothesis that opinions and votes, interacting with other processes, depend upon social control. Secondary analysis of the CEVIPOF survey put on the field after the 2012 presidential ballot in France allows us to show how interviewees perceive on one hand the control of close relations, on the other hand the public disapproval. The first seemed much more efficient than the second because to perceive a public disapproval does not prevent to vote for the candidate who is « often pointed by finger ». That challenge is huge among Marine Le Pen supporters, and very frequent among voters for Sarkozy. Perception of a public disapproval is much more frequent among interviewees who declare anti-immigration political options, and others very right wing choices.

We show that, according to various relational structures, the control of close relations can aim varied purposes and we suppose that it is exercised by exchanging resources for the vote.

Keywords: France, vote, social control, personal network, public disapproval, social exchange.

Influence et contrôle social

L'appartenance longue de l'acteur à un milieu social façonne en lui des dispositions durables qui orientent ses jugements politiques¹. En plus de ces conditionnements *lourds*, différents courants de recherche considèrent aujourd'hui que, au niveau micro-social, les interactions quotidiennes de l'acteur contribuent à la formation de ses opinions politiques² et que les couleurs politiques des membres de son réseau de relations personnelles³ sont importantes. Au niveau macro-social les mass media (et certains réseaux numériques) sont créditées de fonctions idéologiques en imposant à l'esprit des citoyens une hiérarchisation et un cadrage des enjeux politiques. On se souvient que la théorie du two-step flow proposait un pont élégant entre ces deux niveaux en mettant en lumière l'influence exercée par des leaders locaux capables de convaincre des suiveurs de faire « un bon choix » suggéré par les media.

Ainsi, au niveau micro-social, et de manière répétée au cours de la vie, il est admis qu'un électeur puisse recevoir des informations politiques par le biais de ses relations personnelles (informations qui peuvent l'aider à construire un choix), et surtout subir *l'influence* de certaines de ces personnes (et cette influence exerce une pression qui oriente son choix). Une abondante littérature scientifique discute ces processus. Je souhaite envisager ici un autre type d'intervention des relations d'un acteur, celle qui prend la forme d'un *contrôle social du vote*. Ces deux processus, influence et contrôle, sont parallèles au sens où ils conduisent un acteur à adopter des idées ou des comportements proposés par un tiers (individu, groupe, institution), et sont donc des mécanismes de pouvoir. On admettra cependant qu'ils sont différents dans la mesure où l'influence obtient une *adhésion* cognitive et normative alors que le contrôle social obtient plutôt une *soumission*. De plus le contrôle social met en jeu de manière *plus explicite* que l'influence des menaces de sanctions sociales (ostracisme, perte de statut, exclusion du réseau d'échange social, etc..) ou de suppression d'avantages et de récompenses sociales (considération, aides diverses).

Par principe (dans les démocraties) le vote du citoyen n'est soumis à aucune forme de contrôle externe : le secret de l'isoloir protège totalement la liberté de l'électeur. Il semble donc incongru d'envisager que le vote puisse faire l'objet d'un contrôle social. On suggèrera cependant plus loin que certains réseaux de relations peuvent nécessiter une cohésion politique publiquement affichée. De même certaines relations avec des proches comportent des discussions sur des questions politiques et, parfois, un dévoilement réciproque du contenu du vote. Cette publicisation du vote est massive dans les relations de couple, et elle est

¹ Je remercie Nonna Mayer pour les suggestions précises qu'elle a formulées sur une première version de ce texte.

² Schemel, Yves et Al., (2012), *Le raisonnement politique : Comment les citoyens justifient leurs choix*, Grenoble, PACTE. Les effets des interviews comme conversations ont été étudiés par Paul Sniderman, Simon Jackman et Vincent Tiberj, (2002, « Argumentation et raisonnement politique » dans *La démocratie à l'épreuve. Une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Grunber G. et al., Paris, Presses de Sciences-Po), ou par Sophie Duchesne et Florence Haegel (2010, "What Political Discussion Means and how the French and the (French Speaking) Belgians Deal with it", in *Political Discussion in Modern Democracies. A Comparative Perspective*, Ken'ichi Ikeda, Laura Morales, Michael Wolf eds., London, Routledge ECPR Studies in European Political Science : 44-61). Les fonctions macro-sociales des discussions avaient été défendues par Jane Mansbridge dès 1999 ("Everyday Talk in the Deliberative System," in Steven Macedo, ed., *Deliberative Politics*, Oxford, Oxford University Press : 211-239).

³ Tiberj Vincent, « Qui changent et pourquoi ? Stabilité et évolution des opinions dans la France des années 2010 », Congrès AFSP Aix 2015 - *ST2 Politique des temps ordinaires et politique des temps électoraux*.

Huckfeldt Robert, Morehouse Mendez Jeanette, Osborn Tracy, (2004), "Disagreement, ambivalence, and engagement: The political consequences of heterogeneous networks", *Political Psychology*, v.25, n°1 : 65-95

présente dans un peu moins d'un cas sur deux entre amis⁴. Si le moment du vote est bien individuel et secret, avant et après le vote l'acteur est inséré dans un réseau de relations personnelles et plus largement dans des cercles sociaux qui peuvent l'inviter à dévoiler son vote. Cette contradiction entre le principe du secret du vote et l'existence de conditions particulière de publicisation pose deux questions inter reliées : a) avec qui doit-on parler politique et comment ? b) à qui doit-on dévoiler son vote et pour quoi ? Ces questions font l'objet de recherches spécifiques que je ne vais pas discuter ici pour focaliser mon propos sur la comparaison entre deux formes de contrôle social : la réprobation publique et les reproches des proches.

Deux formes de contrôle social politique

L'observation empirique des pratiques de contrôle social rencontre évidemment des difficultés considérables que seules des approches ethnographiques peuvent contourner⁵. Par contre, à défaut d'une approche qui permette au sociologue d'observer le contrôle en action, il lui est possible d'observer *comment les acteurs le perçoivent*. C'est ce genre d'approche que nous développons ici à l'occasion des élections présidentielles de 2012. Nous ne retenons que deux formes de contrôle social qu'une enquête, organisée par le CEVIPOF après ces élections, permet d'examiner. Ce sondage comporte des questions qui demandent aux enquêtés comment ils perçoivent a) les suggestions et les reproches de leur entourage relationnel, et b) la réprobation de l'opinion publique.

Ces questions originales ont été formulées d'une manière un peu particulière qui mérite d'être citée et commentée.

Une des phrases suivantes correspond-t-elle à une hésitation possible de votre part lors de votre vote au premier tour des élections présidentielles : ../..

Q70_i2 : En votant comme vous l'avez fait, il est possible que votre vote vous soit reproché par des amis ou votre famille.

*Q70_i3 : Le parti ou le candidat pour lequel vous avez voté est souvent montré du doigt
Oui, Non, Refus, NSP.*

La phrase introductive suggère « *une hésitation possible de votre part lors de votre vote au premier tour* » et suppose donc un électeur incertain, aux prises avec des motivations insuffisantes, ou peut-être contradictoires. Les questions invitent l'enquêté à dire s'il *perçoit une désapprobation* relative au candidat pour lequel il a voté au premier tour. La *perception* d'une désapprobation suppose au minimum que l'acteur a perçu que son comportement est jugé inadéquat, et il peut dès lors anticiper le risque de sanctions sociales ou relationnelles. La pression exercée par la perception d'une désapprobation est d'autant plus forte que l'acteur anticipe une sanction à la fois certaine et forte (elle dépend donc de la croyance en l'exécution d'une sanction sociale ou relationnelle).

Dans les questions posées par le CEVIPOF, la désapprobation émane d'abord de l'entourage relationnel proche de l'acteur, amical ou familial. Cette désapprobation serait forte puisque le vote de l'enquêté lui serait « *reproché* ». Si on admet que la dynamique des relations interpersonnelles est faite de gestes de reconnaissance, d'approbation, et d'affection, les « *reproches* » peuvent *a priori* être considérés comme des sanctions que l'acteur ne peut négliger. Par contre la formulation de la question minore l'éventualité de cette sanction. En

⁴ Muxel Anne (ed), (2013), *La vie privée des convictions*, Paris, Presses de Sciences Po.

Agrikoliansky Éric, (2014), « La politisation ordinaire d'une population extra-ordinaire : les électeurs des « beaux quartiers » en campagne électorale (2006-2008) », *Politix*, 2, n° 106 : 135-157.

⁵ Braconnier Céline, (2012), « À plusieurs voix. Ce que les entretiens collectifs in situ peuvent apporter à la sociologie des votes », *Revue française de sociologie*, N° 531, p. 61-93

effet, il n'est que « possible » que le vote soit reproché. Cette réserve tient compte du caractère secret du vote dont on sait que le contenu n'est dévoilé qu'à certaines personnes⁶. Mais il faut remarquer que c'est la seconde fois que le questionnaire invite l'enquêté à n'envisager qu'un simple possible. Cette double réserve facilite sans doute le sentiment que ces faits sont peu fréquents et donc qu'ils ont pu ne pas concerner le répondant.

La seconde question évoque pareillement le vote de l'enquêté, mais au prix d'un changement de niveau : ce n'est plus directement son comportement qui est désapprouvé, mais médiatement l'objet de son choix, son candidat, comme objet politique présenté dans l'espace publique. Corrélativement la désapprobation est collective, anonyme, publique : le candidat est « souvent montré du doigt ». Cette stigmatisation est une des armes utilisées dans les batailles pour la conquête des opinions publiques et peut constituer un levier de contrôle social des votes, mais impersonnel et collectif⁷.

Des reproches rares des proches

Les enquêtés sont beaucoup moins nombreux à déclarer la possibilité d'une désapprobation des proches que la possibilité d'une désapprobation générale du public : 25% contre 46%. Cette faible proportion peut être imputée, comme nous venons de le suggérer, à la formulation très conditionnelle de la question. Mais d'autres facteurs évidents peuvent expliquer que seulement un enquêté sur quatre craigne des reproches des proches.

D'abord le fait de ne « jamais... parler de la campagne avec votre famille, des amis ou des collègues ... au cours des dernières semaines » avant l'élection présidentielle. Conserver le silence, donc vraisemblablement ne rien avouer de ses intentions, prévient d'avance toute réprimande possible. Mais cette réserve est rare (moins de 10% des répondants), et elle ne diminue que modérément le sentiment de risquer des reproches par rapport à ceux qui discutent souvent (20% contre 28%).

De manière aussi prévisible le fait d'avoir des parents du même bord politique peut, au moins de la part de cette partie du réseau personnel, diminuer le risque de recevoir des reproches. Ceux qui perçoivent leurs deux parents comme de même bord politique qu'eux même ne sont effectivement que 20% à sentir un risque de reproche⁸, alors qu'ils sont 33% lorsque les deux parents seraient de bords opposés. Et tous les cas intermédiaires, avec seulement un parent d'accord ou un parent dont l'opinion est inconnue, comptent autour de 25% de répondants envisageant des reproches possibles.

De manière analogue, parmi les 948 enquêtés ayant déclaré un-e conjoint-e de même bord politique 23% craignent des reproches, ils sont 33% parmi les 239 qui perçoivent leur moitié comme d'un autre bord⁹.

Ainsi, lorsqu'il y a consensus au sein du petit réseau familial examiné, les acteurs sont (logiquement) moins nombreux à craindre des reproches relatifs au candidat choisi au premier tour. Mais la différence est seulement d'une dizaine de points, alors que le consensus devrait entraîner zéro risque de reproches, et donc des écarts nettement plus importants. La fréquence de perception de ces risques peut résulter, en dehors de la famille, des reproches que des amis, également évoqués par la question, pourraient formuler. Or nous ne savons rien de leurs

⁶ Muxel Anne, (2013), Op.cit.

⁷ Pour comparer ces deux niveaux de contrôle, seuls sont analysées les enquêtés ayant donné des réponses non nulles aux deux questions (n=2025. Voir en annexe).

⁸ Ce qui peut paraître paradoxal car on comprend mal pourquoi craindre des reproches venant de personnes qui sont de même bord politique que soi. Cette proportion importante, un sur cinq, résulte sans doute de la grossièreté des questions qui ne comportent que trois positions politiques : gauche, droite, ni gauche ni droite. Selon ces vastes catégories, on peut être de même bord sans voter pour les mêmes candidats, et donc se le faire reprocher.

⁹ Le dissensus conjugal représenterait donc 19% des 1239 enquêtés concernés. Dans 52 cas, ils ne savent pas.

orientations politiques¹⁰. De même des collègues, ou d'autres proches, non mentionnés dans la question, pourraient également critiquer les choix du répondant.

La réprobation publique perçue à l'encontre de son candidat

Changeons d'environnement et passons à un cadre social plus large. Près d'un enquêté sur deux a le sentiment que « *le parti ou le candidat pour lequel [il a] voté est souvent montré du doigt* ».

Il faut d'abord noter que cette question suppose la perception par l'enquêté des jugements d'une opinion publique, mais que la question ne comporte aucune précision sur la nature de l'entité publique qui « *montre du doigt* » : s'agit-il des media, des autres candidats et des militants, de la rumeur dans une localité ? On ne sait pas ce que l'enquêté a en tête lorsqu'il répond positivement à cette question.

Ensuite la question mentionne « *le parti ou le candidat* » pour lequel l'enquêté a voté. Mais, s'agissant d'un scrutin présidentiel, nous supposons que les répondants pensent à la personnalité pour laquelle ils ont votée plutôt qu'au parti politique.

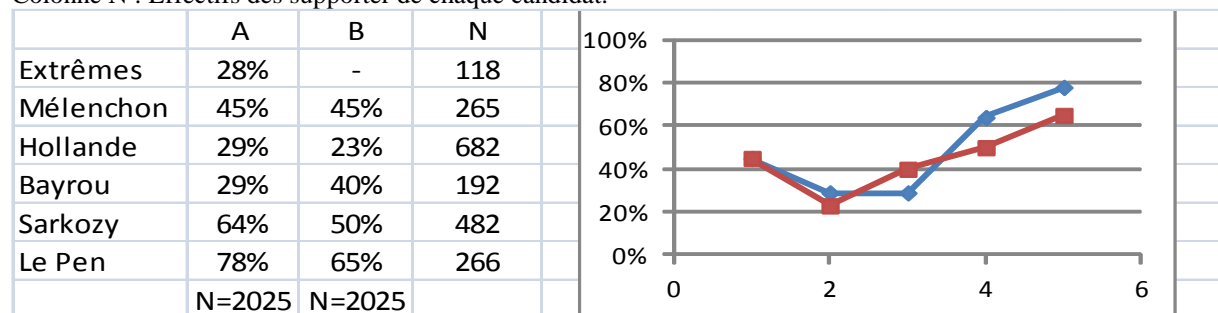
Enfin, durant la campagne présidentielle, les débats publics comportent des critiques contre les programmes, mais aussi des invectives *ad hominem* entre candidats opposés. Chaque candidat ou candidate est accusé par ses adversaires des pires travers et est ainsi l'objet d'une réprobation dans les media qui peut conduire ses supporters à avoir l'impression qu'il (elle) est « *montré du doigt* ». Or cette impression est très inégalement répartie parmi les enquêtés selon le candidat ou la candidate pour qui ils ont voté au premier tour.

Réprobation perçue par les supporters et antipathie déclarée par l'opinion

Colonne A : Proportions d'enquêtés déclarant que leur candidat est souvent montré du doigt, selon le candidat choisi au premier tour (en bleu sur le graphique).

Colonne B : Proportions d'enquêtés qui ont exprimé une antipathie à chacun des candidats (en brun sur le graphique).

Colonne N : Effectifs des supporter de chaque candidat.



NB : La catégorie « Extrêmes » rassemble tous les petits candidats sans considération de leurs orientations politiques : Cheminade, Arthaud, Poutou, Joly, Dupont-Aignan. Ils totalisent dans la population retenue ici 5,8% des votes exprimés. Cette catégorie ne figure pas sur le graphique de droite.

Trois électeurs sur quatre de Marine Le Pen (78%, colonne A en bas), et deux sur trois de Sarkozy (64%), déclarent que leur candidat-e est « *souvent montré-e du doigt* ». Ces électeurs d'extrême droite et de droite perçoivent massivement que leurs candidats-es sont critiqués et décriés par l'opinion publique, alors que ceux qui ont voté pour Bayrou, Hollande, et le regroupement des « Extrêmes », sont moins d'un sur trois à avoir l'impression que leur candidat est montré du doigt (29%, 29%, 28%).

¹⁰ On trouvera dans le récent article d'Anne Muxel (2015, « La politisation par l'intime. Parler politique avec ses proches », *Revue française de science politique*, v.65 : 541 – 562) une analyse approfondie de ce qui conditionne les discussions politiques et le dévoilement du vote, notamment le consensus / dissensus avec des membres de la parenté et des amis.

Ces enquêtés étaient-ils simplement *clairvoyants* et percevaient-ils correctement l'ampleur des jugements négatifs des autres sur leur candidat ? En examinant les proportions de gens qui expriment de l'*antipathie* à l'égard de chaque candidat (colonne B du tableau ci dessus¹¹, et ligne brune du graphique), on voit une certaine correspondance : plus nombreux sont les gens qui trouvent un candidat antipathique, plus nombreux sont ses supporters qui pensent qu'il (elle) est « montré-e du doigt ». Mais cette correspondance, imparfaite, ne me semble pas prouver que la réprobation perçue à l'encontre de son candidat serait mécaniquement due à la fréquence de l'antipathie¹² constatée dans l'opinion¹³ à l'égard de ce candidat.

La réprobation publique perçue contre son candidat en fonction des opinions soutenues par l'enquêté

On peut examiner également les correspondances entre la perception d'une réprobation et les types d'*options politiques* soutenues par les enquêtés. On supposera que les options soutenues par l'enquêté sont les mêmes que celles du candidat pour qui il a voté, et qu'un enquêté qui soutient des options extrêmes, *dont il sait qu'elles sont majoritairement refusées* et critiquées, sera d'autant plus souvent porté à percevoir une réprobation à l'égard de son candidat¹⁴. On met donc en rapport d'un côté l'impression de l'enquêté que le candidat qu'il soutient (quel qu'il soit) est l'objet d'une réprobation publique, et d'un autre côté les options politiques particulières¹⁵ que soutient l'enquêté.

Cette exploration est très instructive. Elle montre qu'être d'accord avec « *Il y a trop d'immigrés en France* », et refuser « *le droit de vote aux élections locales pour les étrangers résidant en France depuis 5 ans* » sont les deux options qui entraînent les proportions les plus importantes d'enquêtés qui trouvent que leur candidat « *est souvent montré du doigt* » comparativement à ceux qui déclarent les options inverses (respectivement 59% contre 36% et 58% contre 37%). *Ainsi ce sont des opinions personnelles négatives relatives aux immigrés qui sont systématiquement liées au sentiment que le candidat est montré du doigt*¹⁶.

¹¹ La question est formulée ainsi : « Voici une liste de personnalités. Pour chacune d'elles, dites-moi votre degré de sympathie à son égard, en lui donnant une note qui va de 0 à 10, où : 0 correspond à une forte antipathie, 10 à une forte sympathie ; les notes intermédiaires permettant de nuancer votre jugement. ». On a cumulé les pourcentages des réponses 0 à 4 incluses. La catégorie « extrêmes » étant totalement hétérogène, on ne peut observer l'antipathie à son encontre : elle ne figure pas dans le graphique.

¹² Trouver un candidat antipathique n'implique pas forcément de le « montrer du doigt » : ce sont deux ordres de jugement un peu différents.

¹³ Méthodologiquement, on peut tenir compte des *tailles relatives* des populations de supporters et de réprobateurs en supposant que ce n'est pas pareil de voir son candidat être jugé antipathique par trois personnes sur dix lorsqu'on est a) six sur dix à le soutenir, ou b) un sur dix à la soutenir. Voir les annexes.

¹⁴ Cette hypothèse est dérivée du théorème de Fritz Heider sur l'équilibre dans les triades. Cf. Heider F., (1946), « Attitudes and cognitive organization », traduction française in Faucheux C. et Moscovici S. (Eds.) *Psychologie sociale théorique et expérimentale*, Paris, Mouton, 1971.

¹⁵ Nous avons retenu des questions très similaires à celles posées dans les sondages pré-electoraux Trielec.

¹⁶ Le positionnement très fort de la droite contre les immigrés est une tendance lourde constatée par Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, et al., (2014), « Un refus croissant de "l'autre" », in *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2013*, Paris : La Documentation française : 157-208

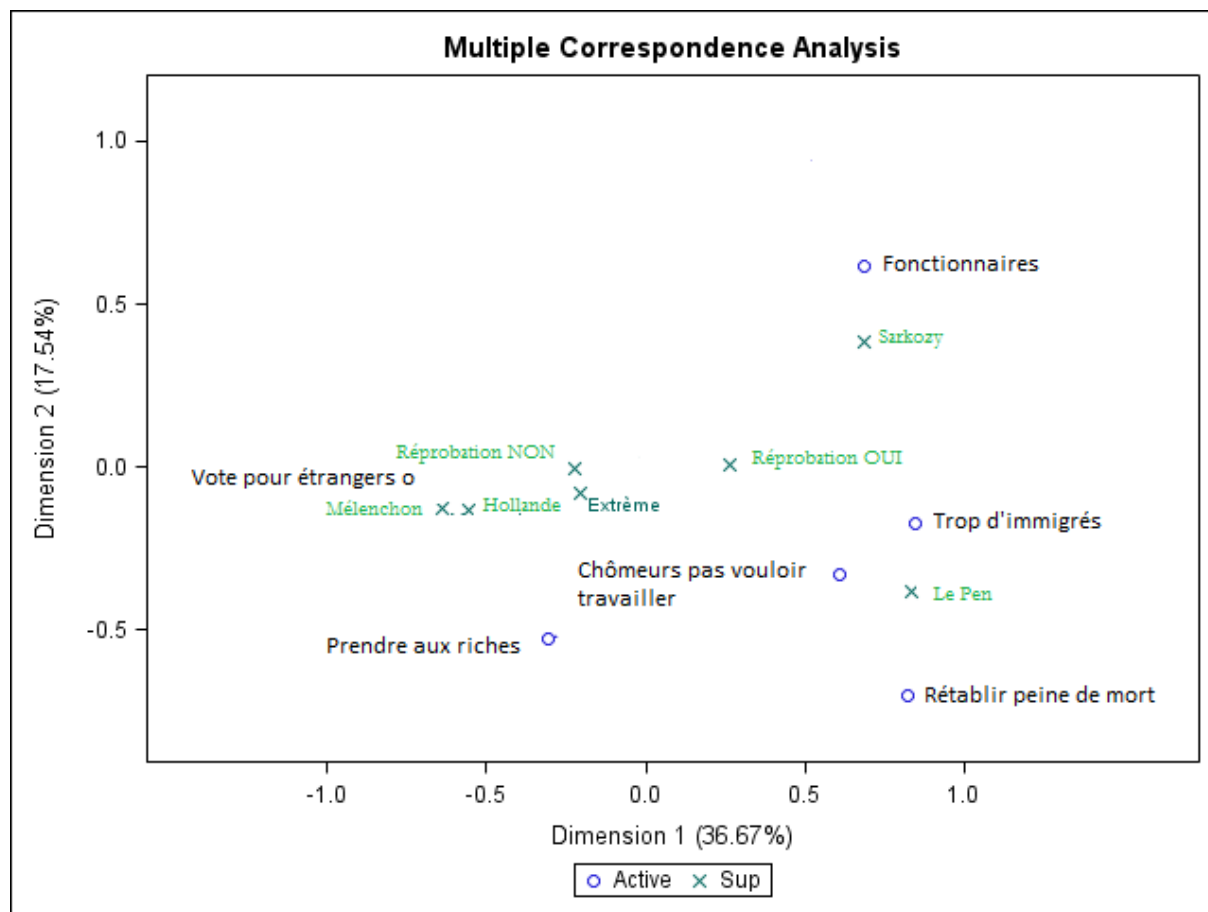
Proportions d'enquêtés déclarant que leur candidat est montré du doigt selon leurs accords avec différentes options politiques.

Options politiques Oui = « tout à fait » ou « plutôt » d'accord.		Candidat montré du doigt	
		oui % case	Chi2
Pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres	Oui	42%	23
	Non	53%	
Il faut rétablir la peine mort	Oui	55%	27
	Non	42%	
Il y a trop d'immigrés en France	oui	59%	99
	non	36%	
Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment	oui	52%	22
	non	41%	
Le droit de vote aux élections locales pour les étrangers résidant en France depuis 5 ans	oui	37%	83
	non	58%	
Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite	oui	52%	15
	non	43%	

Lire, ligne 2 : parmi ceux qui sont pour rétablir la peine de mort (oui), il y a 55% d'enquêtés qui perçoivent que leur candidat est montré du doigt ; ils sont 42% parmi ceux qui ne veulent pas la rétablir (non).

Les autres options entraînent des différences beaucoup plus faibles de perception d'une réprobation publique entre partisans et adversaires de la politique proposée (une dizaine de points). Cependant, systématiquement, ce sont les partisans d'options plutôt réactionnaires et droitières qui sont plus nombreux à percevoir une réprobation publique (rétablir la peine de mort, considérer que les chômeurs ne veulent pas travailler, diminuer le nombre de fonctionnaires) comme d'ailleurs les opposants à une redistribution des richesses. Autour du noyau dur de l'immigration, c'est une série de positions droitières qui sont liées à la perception de la réprobation publique à l'encontre de la personne pour laquelle on a voté¹⁷.

¹⁷ Nous n'avons examiné que des options « politiques ». On ne met donc pas en évidence de lien entre réprobation perçue et valeurs morales ou religieuses, comme a pu le faire Sophie Rétif : « Ringards, hypocrites et frustrés ? Les militants des associations familiales catholiques face à la réprobation », *Politix* 2014, v.2, n° 106 : 85-108.



Cette tendance des électeurs affichant des opinions droitières à ressentir plus souvent la réprobation publique est bien illustrée par une représentation factorielle où les options politiques sont les seules variables actives¹⁸ : l'axe horizontal capte bien une opposition gauche droite, principalement calée sur le refus du vote étranger et l'excès d'immigrés, dans laquelle c'est à droite qu'apparaît la perception d'une réprobation publique.

La réprobation perçue est sensible aux contradictions politiques

Jusqu'ici nous n'avons pas distingués les candidats pour lesquels les enquêtés disent avoir voté. L'option personnelle qui est la plus fortement liée à la perception d'une réprobation, à savoir « *Il y a trop d'immigrés en France* », est typique des votes en faveur de l'extrême droite et de la droite. Pour un enquêté, il est cohérent de soutenir cette option et d'avoir voté pour Le Pen ou Sarkozy. Un enquêté qui soutient cette option anti immigré et qui aurait voté pour Melenchon ou Hollande s'est mis dans une posture politique passablement contradictoire, car ces candidats condamnent ou ignorent ce genre d'opinion. Si on admet, comme nous l'avons proposé, qu'un enquêté qui soutient des options extrêmes, *dont il sait qu'elles sont majoritairement refusées* et critiquées, sera d'autant plus souvent porté à percevoir une réprobation à l'égard de son candidat (en quelque sorte il impute, il attribue, à

¹⁸ Cette représentation utilise les options politiques comme variables actives. Les candidats soutenus au premier tour et la perception d'une réprobation publique sont des variables illustratives. Elle a la même structure que celle que nous avons construite à partir des sondages pré-électorales poolés (<http://www.congres-afsp.fr/st/st2/st2ferrand.pdf>). Ces options politiques dessinent une représentation qui met en évidence la différence structurelle entre une extrême gauche (Melenchon) qui est dans la même direction que Hollande, et une extrême droite (Le Pen) qui est dans une direction *perpendiculaire* à celle de Sarkozy. Ce qui indique que Le Pen est peut-être « extrême », mais surtout qu'elle est *autre, ailleurs*, dans un autre monde que Sarkozy.

son candidat la réprobation qu'il suppose à l'encontre de ses propres opinions), alors on devrait trouver des effets très différents selon les candidats soutenus.

Le tableau ci-dessous compare, pour les supporters de chaque candidat, selon qu'ils sont d'accord (colonnes de gauches, ou pas d'accord, en colonnes de droite) avec l'idée « qu'il y a trop d'immigrés », combien d'entre eux perçoivent une réprobation.

On retrouve la tendance globale déjà mentionnée : les électeurs qui soutiennent qu'il y a trop d'immigrés sont six sur dix (59% colonne gauche en bas) à percevoir une réprobation publiques, ceux qui n'ont pas cette opinion sont moins de quatre sur dix à percevoir une réprobation (36%, quatrième colonne).

Proportions des enquêtés qui déclarent que leur candidat est montré du doigt selon le candidat soutenu et l'adoption d'une opinion anti-immigrés.

Case : N % ligne	Il y a trop d'immigrés					
	D'accord			Pas d'accord		
Vote au 1 ^{er} tour	Candidat montré du doigt					
	Oui	Non	N	Oui	Non	N
Extrêmes	12 29%	29 71%	41	21 27%	56 73%	77
Melenchon	29 57%	22 43%	51	89 42%	125 58%	214
Hollande	60 35%	109 65%	169	138 27%	375 73%	513
Bayrou	26 36%	46 64%	72	29 24%	91 76%	120
Sarkozy	203 64%	113 36%	316	104 63%	62 37%	166
Le Pen	196 78%	54 22%	250	28 78%	8 22%	36
Tous 2025	526 59%	373 41%	899	409 36%	717 64%	1126

Lire : 57% des 51 supporters de Melenchon, qui ont une opinion anti-immigrés, pensent que leur candidat est montré du doigt, contre 42% des 214 supporters de Melenchon qui n'ont pas d'opinion anti-immigrés.

Les enquêtés qui ont voté Le Pen, sont aussi nombreux à penser que leur candidat est montré du doigt s'ils sont d'accord, ou pas d'accord, avec l'opinion selon laquelle il y a trop d'immigrés en France (78% vs 78%¹⁹). Pareillement pour ceux qui ont voté Sarkozy (64% vs 63%). Par contre les enquêtés qui ont voté Melenchon et qui sont d'accord avec l'opinion selon laquelle il y a trop d'immigrés en France sont 57% à sentir une réprobation, alors que ceux qui ont l'opinion inverse ne sont que 42%, soit 15 points d'écart. Il en est de même pour les électeurs de Hollande, mais dans une moindre mesure (35% contre 27%, soit 8 points d'écart).

Pour les électeurs de droite, soutenir une opinion anti immigrés, ou la refuser, ne modifie en rien le risque de percevoir une réprobation à l'encontre de son candidat. D'un coté, on comprend bien que l'opinion personnelle étant totalement en cohérence avec l'image publique du candidat, la réprobation perçue atteint son maximum. D'un autre coté, on pouvait s'attendre à une réprobation moins fréquente parmi ceux qui n'endossent pas tous les extrémismes du candidat pour lequel ils ont voté. Il n'en est rien : la figure publique du candidat capte une réprobation publique que le for intérieur de l'électeur ne vient pas adoucir²⁰.

¹⁹ Avec un effectif fragile.

²⁰ On peut se reporter aux ouvrages sur l'électorat FN, notamment au plus récent : (2015) *Les faux semblants du Front National*, Sylvain Crépon, Alexandre Dézé, Nonna Mayer (dir), Paris, Presses de SciencesPo.

Pour les électeurs de gauche, avouer une opinion anti immigré accroît le risque de percevoir une réprobation à l'encontre de son candidat (plus 15 points). Comment comprendre cette situation contradictoire ? On peut penser que soutenir une opinion très stigmatisée dans son camp conduirait l'électeur de gauche se sentir lui-même critiqué, et à imputer ce supplément de critique à son candidat.

La perception clairvoyante de la fréquence de l'antipathie publique à l'encontre de certains candidats peut en partie expliquer pourquoi leurs supporters mentionnent massivement qu'ils perçoivent cette réprobation publique. De plus, soutenir personnellement des opinions anti immigrés (très clivantes) accroît le risque de penser que son candidat est montré du doigt. Mais ce renforcement de la réprobation perçue concerne surtout les supporters dont les opinions personnelles sont contradictoires avec le candidat qu'ils soutiennent.

Fiers dans l'isolement, fiers entre soi

On ne tentera pas ici d'approfondir l'explication de la distribution de la réprobation perçue, pour examiner une autre question que posent ces résultats : la perception subjective d'une réprobation publique²¹ est déclarée massivement par des gens qui ont néanmoins voté au premier tour pour des candidats qu'ils savaient critiqués. Si on considère la réprobation publique comme une forme de contrôle social on doit conclure qu'elle n'exerce qu'une pression sociale très faible.

Cette conclusion est renforcée par l'examen des réponses à une question assez curieuse introduite par le CEVIPOF qui invite l'enquêté à adopter une posture réflexive et à formuler un auto-jugement sur son vote au premier tour : « *A propos de leur vote, certains électeurs se déclarent parfois fiers de ce choix et d'autres se déclarent parfois gênés. Et vous-même, à propos de votre vote au premier tour de l'élection présidentielle le 22 avril dernier, diriez-vous que vous êtes ... très gêné, plutôt gêné, ni gêné ni fier, plutôt fier, ou très fier, refus, NSP* ». Les modalités de réponse proposées ont des succès très inégaux : seulement 4% se déclarent gênés (très ou plutôt), cependant que 49% se déclarent fiers (« *plutôt* » ou « *très* »). Cette asymétrie²² indique clairement qu'en matière de vote il est totalement interdit d'être gêné, et très recommandé d'être fier.

On constate avec surprise que 51% de ceux qui ressentent une réprobation publique sont *fiers* de leur vote. Et, contrairement à ce qu'on attend, ils sont un peu *plus* nombreux que les autres à être fiers de leur vote (les autres sont 47% à être fiers). C'est la faiblesse de l'écart qui est socialement significative : les électeurs qui déclarent que leur candidat est « *souvent montré du doigt* » sont aussi nombreux que les autres à être fiers de leur vote²³. Cette fierté peut sembler contradictoire avec le modèle de formation de l'opinion intitulé « spirale du silence ». Mais, dans ce modèle, Elisabeth Noëlle-Neumann²⁴ examine le rapport entre perception de son environnement politique et *expression publique* de sa propre opinion. Or « l'expression publique » de son opinion n'est pas l'enjeu de la question posée par le Cevipof : grâce au secret de l'isolement ces enquêtés peuvent évidemment se dire fiers d'un acte publiquement réprouvé mais qui est publiquement méconnu. Le secret les protège de toute sanction

²¹ S'intéresser à la perception subjective de cette pression sociale ne résulte pas du fait que c'est la seule variable disponible, ce n'est pas une faiblesse de l'observation : en effet, seule une réprobation *perçue* pourrait avoir un effet sur l'acteur, ou alors il faut supposer un effet non conscient du contrôle social.

²² Asymétrie qui invite aussi fortement à reformuler ce type de question !

²³ De la même manière, les proportions d'électeurs « fiers de leur vote » ne présentent pas d'écart entre ceux qui envisagent des reproches possibles de leur entourage familial et amical et les autres (51% vs 49%).

²⁴ « The Spiral of Silence », [1974], Traduit par Gilles Achache, Dorine Bregman, Daniel Dayan, in *Hermès, La Revue*, 1989/1, n° 4 : 181 à 189. « on dénit l'opinion publique comme cette opinion qui peut être exprimée en public sans risque de sanctions, et sur laquelle peut s'appuyer l'action menée en public. »

réputationnelle, et il n'y a aucun affrontement à la réprobation majoritaire. Mais cette bravade peut, à l'inverse, être pleinement partagée dans des cercles sociaux particuliers : Nonna Mayer montre ainsi que 43% des proches du FN se disent explicitement *plutôt* racistes et 39% *un peu* racistes, soit une proportion totale de 82% de racistes assumés, certainement fiers de l'être (alors que chez les proches des partis de gauche ces proportions tombent à 25% et 16%)²⁵.

Les différentes finalités du contrôle social des votes par les proches

Si le contrôle social est fort les électeurs tendent à se conformer, donc à aligner leur vote dans le sens de la pression subie. Après les élections, les enquêtés qui auraient massivement voté de manière conforme, seraient donc *moins nombreux* à déclarer qu'ils risquaient des reproches. Or c'est ce que nous avons constaté lorsqu'il s'agit des reproches des proches : on a vu que seulement *un enquêté sur quatre* reconnaît l'éventualité de reproches de la part de son entourage. L'entourage exerce donc un contrôle plus fort que la réprobation publique²⁶ et l'expérience commune nous aurait volontiers suggéré cette conclusion.

Or elle n'est pas évidente. En effet, la finalité du contrôle social est ici d'obtenir que des acteurs votent de la même manière. Mais un consensus *politique* n'est évidemment pas une finalité nécessaire et universelle de tous les cercles sociaux : d'une part certains cercles ne sont absolument pas concernés par des opinions *politiques* ; d'autre part certains cercles n'ont pas d'exigence de *consensus*, étant explicitement des arènes de controverse. Ainsi faut-il identifier quels cercles et quels types de relations qui unissent leurs membres exigeraient un consensus politique, et ceci pour répondre à quelles *finalités* ? En reprenant les trois relations typiques d'Anne Muxel, on peut, entre l'alliance, la filiation, et l'amitié, suggérer des exigences et des finalités distinctes du consensus.

1. Le consensus politique dans *le couple* est rarement jugé nécessaire (29%, p.741²⁷) mais il est effectivement très fréquent (69%, p.752).

1.1. Lorsque le membre d'un couple a un engagement fort, il investit des ressources partagées du couple (sa réputation ; un temps de militance qui implique un report des charges domestiques sur l'autre ; de l'argent ; parfois un risque de carrière ou un risque judiciaire, etc.). Dans ce cas les acteurs investissent chacun des ressources parfois communes, parfois propres à chaque époux et échangées entre eux (mon temps pour aller à la réunion contre ton temps de baby sitting, etc.), et ils doivent donc être d'accord sur la *valeur* de cet engagement partagé : le consensus politique est obligatoire. Les normes *idéales*²⁸ sont claires : « plus les individus sont concernés par la politique, plus l'importance accordée à l'homogamie des choix en la matière est significative » (p.743). *a contrario*, le dissensus politique est perçu

²⁵ « La sympathie pour le FN est encore aujourd'hui le fait d'une très large majorité de « racistes » assumés, se revendiquant comme tels ». Nonna Mayer, (2015), « Le mythe de la dédramatisation du FN », *Laviedesidees.fr*, 04/12/2015

²⁶ Idée que soutient également Céline Braconnier, (2012, « A plusieurs voix. Ce que les entretiens collectifs in situ peuvent apporter à la sociologie des votes », *Revue française de sociologie*, N° 531 : 61-93) : « l'échelle microenvironnementale – celle du voisinage immédiat – est celle à partir de laquelle s'établit la norme localement dominante la plus efficace en matière d'orientation des comportements individuels. On peut donc raisonnablement penser que cette échelle est aussi celle où la norme produit ses effets de censure les plus forts »

²⁷ Muxel Anne, (2015), « Le pluralisme politique à l'épreuve de la vie privée : entre normes et pratiques », *Revue Française de Sociologie*, 56-4 : 735-769.

²⁸ A la suite de Ralph Linton (1945), nous avons distingué des normes *idéales*, qui ont une fonction expressive du consensus dans un réseau, et les normes *pratiques* dont la transgression est l'objet de sanctions relationnelles. Ferrand A., Mounier L., (1998), « L'influence des réseaux de confiance sur les relations sexuelles », in Bajos & Al. Eds., *La sexualité aux temps du Sida*, Paris, PUF : p.255-304

comme d'autant plus impossible qu'un des membres aurait des positions politiques plus extrêmes, par définition plus exigeantes (p.745).

1.2. Pour les couples « *habituels* » un désaccord politique pourrait comporter des inconvénients identitaires et affectifs. Mais on constate, d'un côté que l'ensemble des enquêtés déclarent que les discussions politiques entre conjoints ont lieu « très souvent » ou « assez souvent » (69%), permettant donc des possibilités de conflit fréquentes, et d'un autre côté que ces discussions comportent l'annonce du vote dans 81% des cas, vote qui serait consensuel dans 73% des cas²⁹. Il y a donc beaucoup de discussions et aussi beaucoup de consensus. Et s'il y a « discordance politique », elle est « d'autant plus répandue lorsqu'elle ne porte pas à conséquence, soit dans des univers où la politique n'est pas investie personnellement » (p.752).

2) Le consensus politique entre *parents et enfants* représente une nécessité forte dans certains cas, et une simple commodité dans d'autres.

2.1. Certaines relations de filiation sont le conduit d'un héritage. Cet héritage peut exiger une continuité politique, et donc un consensus, entre génération pour entretenir les ressources relationnelles, c'est-à-dire le capital social, propres à une parentèle. Marc Abelès³⁰ a montré la prégnance politique des parentèles pour les notables et Pierre Bourdieu a fait de la réputation du nom un enjeu pour l'ensemble de la parentèle³¹. Il faudrait mentionner toutes les analyses sur la reproduction sociale des élites politiques et économiques (de droite ou de gauche). La continuité politique conditionne la possibilité de bénéficier de l'héritage d'un capital (relationnel, symbolique, économique,..). Même pour des héritages essentiellement économiques, la solidarité de classe exige des choix électoraux convergents (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2014³²).

2.2. Par contre, dans la grande majorité des situations sociales, l'affiliation politique des descendants a peu d'importance parce qu'il n'existe pas d'héritage significatif, sinon un ou deux biens immobiliers.

3) Le consensus politique dans les *relations amicales* peut :

3.1. Soit être une composante *intrinsèque* du lien et un des ressorts de la fonction identitaire de la relation³³ lorsque celle-ci naît du fait d'un engagement politique partagé, dans ce cas le consensus est fondateur et le contrôle inutile.

3.2. Soit être une condition du « bon fonctionnement » de la relation, dans ce cas c'est un critère de sélection réciproque initiale et une commodité durable.

Les ressorts du contrôle social du vote

Par principe (dans les démocraties) ce contrôle ne comporte aucune forme de contrainte par la force, ni de contrainte légale. L'électeur adopte donc *volontairement* une ligne politique, mais il va voter pour un candidat qui n'a pas ses faveurs spontanées. Il n'est pas pratiquement ou légalement contraint de faire ce qu'il fait, mais il ne fait cependant pas ce qu'il aurait voulu faire. Pourquoi ? Comment expliquer que l'acteur vote pour un candidat qui n'a pas ses

²⁹ Muxel Anne (dir.), (2011), *Famille, amour, amis et politique*, enquête Opinionway pour le Cevipof, <http://www.cevipof.com/fr/amour/etude/>

³⁰ Abeles Marc, (1986), « L'anthropologue et le politique », *L'Homme*, n°97-98.

³¹ Bourdieu Pierre, (1980), « Le capital social. Notes provisoires ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°31 : 2-3.

³² Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique, (2014), *La violence des riches*, Paris, La Découverte

³³ J'ai proposé en ce sens un modèle spécifique aux relations avec les « anciens » ou les « vrais » amis (Ferrand A., 1993, « Un modèle interprétatif : l'amitié-âge » In *L'analyse des réseaux personnels*, Tome 1, Habilitation à diriger des recherches, Université de Lille 1. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00257934/fr/>

préférences politiques ? Nous proposons une réponse à cette question en considérant que le contrôle social des votes résulte d'un *processus d'échange social*. Cette proposition générale, inspirée de l'ouvrage de Peter Blau *Exchange and power in social life*³⁴, invite à supposer que le vote est une *ressource échangeable contre une ressource d'une autre nature*, dans certaines structures relationnelles³⁵.

Pour éviter toute confusion, il faut insister sur le fait que, dans ce modèle, l'accord (le vote) est échangé contre une ressource *différente*. Il ne s'agit pas de l'obtention d'un consensus par des échanges « opinion contre opinion » que permettent certaines négociations. De même il ne s'agit pas d'une décision collective obtenue par l'échange d'une concession sur un intérêt initial, qui sera compensée lors d'une décision ultérieure³⁶.

L'idée que le vote soit une ressource parfois échangeable est ancienne : dès 1949 Robert K. Merton montrait que, localement, le *boss* mobilisait les ressources de la machine politique au service de populations marginalisées en échange de leurs votes³⁷. Il suggérait ainsi la grande fonctionnalité de cette anomalie anti-démocratique au niveau meso-social : la machine politique est intéressée par des votes qui permettent de placer ses hommes dans des positions avantageuses. Cette dysfonction est toujours d'actualité en France : dans quelques villes des rumeurs insistantes, ou bien des procédures judiciaires, soupçonnent des acteurs politiques d'acheter des votes par l'intermédiaire d'individus peu recommandables ou d'associations aux activités aussi dispendieuses qu'incertaines.

L'échange des votes contre des ressources a-t-il des *raisons* d'exister au niveau micro-social de l'entourage familial et amical ? Comme on vient de le suggérer l'entourage est intéressé par un consensus politique pour des raisons variées : maintenir un capital social, préserver une réputation, maintenir la cohésion idéologique du réseau, garantir les possibilités de reconnaissance réciproques et de réassurance identitaire de ses membres.

Comment fonctionne l'échange des votes contre des ressources ? Pour être tous d'accord il faut que chacun « *donne* » son accord. Prenons la langue française au mot : un accord, ça se donne, et si ça se donne, il n'est pas besoin d'invoquer Mauss ou Levi Strauss, pour imaginer qu'il existe un contre don, donc un échange. L'approbation qu'un acteur *donne à l'opinion d'un autre* est une ressource qui est échangée contre d'autres types de ressources que la relation peut faire circuler. Les recherches sur les réseaux de relations personnelles ont montré la grande *variété des aides et des ressources* que les relations entre proches permettent de faire circuler (Petite, 2005³⁸). On s'est demandé si ces échanges comportaient une réciprocité, si des ressources plus ou moins analogues étaient données en retour (Degenne, Lebeaux, 1997³⁹). Mais, à ma connaissance, on n'a jamais examiné si des échanges de ressources matérielles, affectives (à l'exception d'Anne Muxel, 2008⁴⁰) ou symboliques, étaient mises en

³⁴ Blau Peter, (1964) « *Exchange and power in social life* », New York, J. Wiley.

³⁵ J'ai proposé un modèle où l'approbation qu'un acteur accorde à un autre (partager le même avis sur le système local de santé) serait une ressource qu'il donne et qui est inscrite dans les échanges propres à la relation. Ferrand A., 2001 "Reciprocal approbation and the forming of public opinion", Workshop on "Reciprocity as a Human Resource", Universitat de Barcelona, September. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00256626/fr/>.

³⁶ Stokman Frans N., (2004), "What Binds Us When With Whom? Content and Structure in Social Network Analysis", keynote at the SUNBELT XXIV, <http://www.stokman.org/artikel/04Stok.WhatBinds.ISNC.pdf> "actors are willing to support another position on an issue that is of relatively less importance to them in exchange for support of another actor for the issue that is relatively more important to them" (p.15).

³⁷ Merton R.K., (1949), *Social theory and social structure*, traduction française *Eléments de théorie et de méthode sociologique* (1951, 1965), Paris, Plon. On trouvera dans l'ouvrage structuralo-fonctionnaliste de Shmuel Eisenstadt et Luis Roniger, *Patrons, clients and friends*, Cambridge, University Press (1984) des comparaisons des relations de patronage dans des systèmes sociaux différents.

³⁸ Par ex. : Petite Ségolène, (2005), *Les règles de l'entraide. Sociologie d'une pratique sociale*. Rennes, PUR

³⁹ Degenne A., Lebeaux M.O., (1997), « Qui aide qui, pour quoi ? » *L'année sociologiques*, v.47, 1

⁴⁰ Anne Muxel, dans ses analyses des arrangements que les protagonistes inventent pour maintenir leurs relations par delà les désaccords politiques, met en évidence que certaines ressources affectives (qui ont une puissante

balance avec des opinions ou des croyances. Ainsi, une *typologie* des structures relationnelles particulières qui autorisent que des ressources soient échangées contre un vote reste à faire, en admettant ainsi que la recherche d'un modèle sociologique général de ces échanges est vouée à l'échec.

Conclusion

Nous avons fait une impasse totale sur les explications que « *les variables lourdes* » auraient pu apporter à certains constats (avec une petite exception pour le genre en annexe ci-après). Cette abstention volontaire permet de laisser ouvertes des hypothèses interprétatives mettant l'accent sur des processus relationnels plutôt que sur des attributs individuels. Nous ne reprenons pas les résultats empiriques qui ont été présentés.

Dans certaines structures relationnelles nous considérons que le vote est une *ressource échangeable* contre d'autres ressources. Mais nous ne disposons pas de données pour spécifier cette hypothèse générale. La première question est de montrer quels types de relations interpersonnelles exigent des votes similaires (un consensus) ; la seconde est de découvrir quelles ressources échangeables représentent des moyens de pression *pertinents* relativement aux comportements politiques. Ce modèle de l'échange propose une autre voie pour expliquer *the social logic of politics* que celles présentées par les collègues de Zuckerman⁴¹ qui en appellent principalement à des relations qui fourniraient des *informations politiques* ou qui exerceraient une *influence*.

Annexes

L'enquête post électorale de l'élection présidentielle 2012

Elle a été conduite par téléphone (CATI). Les interviews ont été réalisées du 10 mai au 29 mai 2012, entre le second tour de l'élection présidentielle et le premier tour des élections législatives. Elle a été réalisée par OpinionWay, à la demande du CEVIPOF, et financée par le SIG. 2782 personnes ont été interrogées, permettant de constituer un échantillon représentatif de 2504 personnes de 18 ans et plus inscrites sur les listes électorales.

Demandés au réseau Quetelet, les fichiers de données ont été transmis par le CDSP. Que les uns et les autres soient remerciés pour le travail de documentation et de mise à disposition qui permet d'analyser cette enquête sans difficulté ni surprise. Traitements effectués sous SAS® (License USTL CNRS-CLERSE).

Population retenue pour les analyses

Echantillon enquêté		= 2.782
Enquêtés inscrits sur aucune liste électorale	- 278	= 2.504
Premier tour de la présidentielle : Se sont abstenus	- 393	
Ont voté blanc ou nul	- 51	= 2.060
Enquêtés codés en refus ou NSP <i>simultanément</i> aux questions sur - les possibles reproches de l'entourage - et le candidat souvent montré du doigt	- 35	= 2025

Aucune pondération n'est employée.

L'hypothèse de clairvoyance : deuxième test

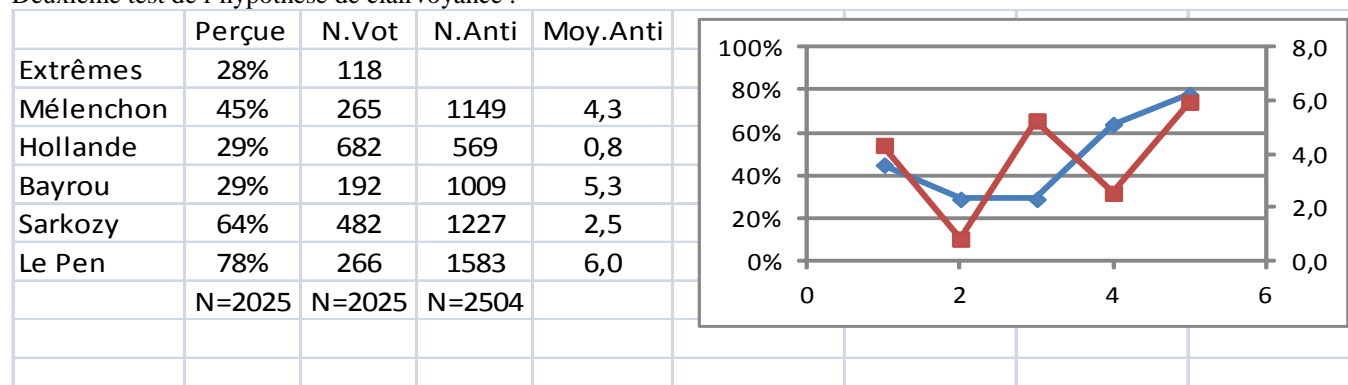
On suppose que les électeurs qui ont voté pour un candidat au premier tour seront d'autant plus nombreux à percevoir une réprobation (en %, colonne « Perçu » du tableau, et trait bleu sur le graphique, échelle de gauche), que chacun fera face (en moyenne) à un plus grand nombre de gens qui trouvent son candidat antipathique. On utilise donc le ratio entre le nombre de gens exprimant de l'antipathie (colonne « N.Anti ») et le nombre de gens

charge identitaire) peuvent être mises en jeu et pas d'autres (*Toi, moi et la politique*, Paris, Seuil, 2008). Elle reconnaît par ailleurs que « la nécessité de cerner la place de la politique dans la sphère *des échanges interpersonnels* et affectifs s'impose » (Muxel, 2015, op.cit. p.737), admettant ainsi, en passant, que la vie familiale est bien un jeu d'échanges.

⁴¹ Zuckerman Allan S. (ed), (2005), *The social logic of politics. Personal networks as contexts for political behavior*. Philadelphie PA, Temple University Press

qui ont voté pour chaque candidat (« N.Vot »). Le ratio est en colonne « Moy.Anti » et en traits marron sur le graphique, échelle de droite. C'est le nombre d'opposants auquel chaque supporter est confronté dans l'agora formelle de l'espace statistique. C'est un indicateur différentiel de stigmatisation potentielle.

Deuxième test de l'hypothèse de clairvoyance :



- proportions de votants pour chaque candidat percevant une réprobation (graphique : bleu),
- selon les nombres moyens par votants d'enquêtés qui trouvent ce candidat antipathique (graphique : marron, échelle de droite).

Ces nombres d'opposants par supporter ont une grande amplitude : de moins de un à cinq. A gauche et à droite on constate une correspondance pour les candidats extrémistes (Mélenchon et Le Pen) : leurs supporters sont d'autant plus nombreux à trouver que leur candidat est montré du doigt (45% et 78%) qu'ils sont *virtuellement* entourés par d'avantage d'enquêtés trouvant ces candidats antipathiques (respectivement 4,3 et 6,0).

Mais la correspondance est nettement moins bonne pour les présidentiables (Hollande, Sarkozy), et une relation négative apparaît même pour les électeurs de Bayrou : avec 5,3 opposants par votants (ce qui est une moyenne très élevée), ils ne sont que 29% à percevoir une réprobation.

On peut penser que l'effet de la stigmatisation dépend largement des agoras *réelles* où peuvent s'effectuer des confrontations, lesquelles dépendent des structures de socialisation qui ont plutôt des chances de séparer ces populations⁴². C'est un problème à approfondir. Il s'agit d'examiner ce que j'appellerai *la face obscure du two step flow* : comment la stigmatisation médiatique fait l'objet de reprises dans des réseaux de relations interpersonnelles dont les compositions idéologiques font qu'elles exercent des pressions variables sur les différents types d'électeurs.

Electriciens et électeurs

Finissons par une concession aux *variables lourdes* : qu'en est-il des femmes et des hommes ? Dans l'échantillon retenu, les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes à voter pour les extrêmes (cf. tableau ci-dessous : les chiffres entre parenthèses). Par exemple les électrices sont 10,9% à avoir voté Mélenchon, contre 15,6 pour les hommes. A l'extrême droite, 12,5% des femmes ont voté Le Pen, contre 16,0% des hommes. Elles sont un peu plus nombreuses à soutenir les deux présidentiables, Sarkozy (25,4% contre 22,0% pour les hommes) et Hollande (37,3% contre 29,6% pour les hommes).

Globalement, les hommes et les femmes sont sensiblement aussi nombreux à déclarer que leur candidat est montré du doigt (femmes : 45%, hommes 48% ; $\chi^2 = 2,4$ $p = 0,12$). Mais les proportions de femmes et d'hommes ayant perçu une réprobation varient significativement parmi les supporters de chaque candidat, ($\chi^2 = 17,0$ $p = 0,00$ tableau non reproduit).

⁴² « Car dans des sociétés marquées par la ségrégation socio-spatiale, les formes de sociabilité susceptibles de porter des influences sont contraintes par les propriétés morphologiques et sociologiques des environnements au sein desquels les individus évoluent. »

Proportions de supporter percevant une réprobation, selon le candidat soutenu, selon le genre de l'enquêté-e.

Supporter ayant voté au 1 ^{er} tour pour :	Proportions de supporters qui déclarent que leur candidat est souvent montré du doigt (% case)		Proportions d'enquêtées-és ayant voté au 1 ^{er} tour pour chaque candidat (% colonne)	
	Supporter Femmes	Supporters Hommes	Femmes	Hommes
Extrêmes ⁴³	25%	30%	4.7%	7.1%
Mélenchon	41%	47%	10.9%	15.6%
Hollande	28%	31%	37.3%	29.6%
Bayrou	31%	26%	9.2%	9.8%
Sarkozy	64%	64%	25.4%	22.0%
Le Pen	75%	81%	12.5%	16.0%
Tous	45%	48%	100%	100%
	N= 479	N=456	N=1075	N=950

Colonnes de gauche, lire : 41% des supporters femmes qui ont voté pour Mélenchon au 1^{er} tour perçoivent une réprobation, contre 47% des supporters hommes.

Colonnes de droite, lire : 10.9% des enquêtées ont voté Mélenchon, contre 15.6% des enquêtés,

De manière plus parlante, on peut comparer les proportions de celles et ceux qui perçoivent une réprobation d'un côté parmi les supporters féminines et d'un autre côté parmi les supporters masculins de chaque candidat. On constate que les femmes supporters de candidats plutôt extrêmes sont *un peu moins* nombreuses que les supporter hommes à percevoir une réprobation (Mélenchon 41% vs 47% ; Le Pen 75% vs 81%). Rappelons qu'elles sont aussi un peu moins nombreuses à voter pour eux : il n'est pas interdit de penser qu'elles sont plus sensibles à la réprobation publique et sont en conséquence plus nombreuses à « bien voter » dès le premier tour. Dans ce paysage, l'électorat de Bayrou présente (à nouveau) un profil original car les femmes qui ont voté pour lui sont plus nombreuses que les hommes à percevoir une réprobation.

⁴³ La catégorie « Extrêmes » mélange tous les petits candidats sans considération de leurs orientations politiques : Cheminade, Arthaud, Poutou, Joly, Dupont-Aignan. Ils totalisent dans la population retenue ici 5,8% des votes exprimés.